



Région Hauts-de-France

Formation 2021-2022

Sites de formation : Lille et Valenciennes

[Dossier d'inscription à télécharger](#)

Pour palier aux difficultés rencontrées suite au regard du contexte sanitaire et divergences, les stagiaires retenus devront OBLIGATOIREMENT être équipés d'une connexion internet et d'un ordinateur pour suivre les éventuels cours en visioconférence à leur domicile ou sur le lieu de travail/bénévolat.

Mémento pratique ([à télécharger ici](#))

La formation dispensée par l'ABF est une formation professionnelle de niveau 3 et délivre le titre d'Auxiliaire de bibliothèque, homologué par la Commission nationale de la certification professionnelle (arrêté du 8 juillet 2021).

Son objectif :

- Acquérir les techniques de base du métier de bibliothécaire sur la connaissance des publics et les services aux publics, sur l'offre documentaire et ses enjeux, sur l'environnement professionnel et la gestion d'une bibliothèque.
- Dialoguer avec d'autres professionnels
- Diversifier ses compétences

La formation s'adresse :

- Aux personnes de catégorie C des bibliothécaires territoriales et de l'Etat travaillant à titre salarié ou bénévole sous contrat (contrat aidé...)
- Aux personnes des bibliothèques de comités d'entreprise, d'hôpitaux, de centres pénitentiaires.
- Aux personnes des centres de documentation de l'Education Nationale

Les enseignements :

- Les enseignements (théoriques et pratiques) sont dispensés par des professionnels du livre et des bibliothèques
- 200 heures de formation (enseignements théoriques, travaux pratiques, visites, journées d'étude) de septembre à juin à raison d'une à deux journées de cours par semaine en dehors des vacances scolaires
- 1 semaine de stage pratique (35h) à effectuer n dehors de l'établissement employeur entre janvier et avril
- Des travaux personnels comptant pour l'examen final de juin
- Une assiduité aux cours obligatoires pour être admis à passer l'examen. Toute absence doit être justifiée.

Les inscriptions seront closes le **12 juillet 2021 DERNIER DELAI**, le dossier complet devra être renvoyé dans les plus brefs délais, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse ci-dessous (ne pas envoyer en recommandé)
Une exception à la date d'échéance pourra être faite si le futur stagiaire a déjà eu un premier contact avec la responsable formation : formation.abf.hdf@gmail.com

Yaëlle DEPUYDT
ABF, Groupe Haut-de-France / Formation
Mairie
place de la République
59830 CYSOING

Le dossier complet comprend :

- Le dossier d'inscription dûment complété – la convention professionnelle avec ou sans prise en charge est à compléter et à signer en deux exemplaires ;
- Une attestation de bénévolat signée mentionnant le nombre d'heures hebdomadaires effectuées ;
- Une lettre de motivation ;
- Un CV ;
- Une photocopie de votre contrat si vous êtes contrat aidé ;
- Une photographie ;
- Trois enveloppes timbrées à votre adresse

Le coût de la formation est de 1300 euros dans le cas d'une prise en charge financière, 1000 euros à titre individuel.

Après étude du dossier, le candidat sera informé de la suite donnée à sa candidature pour la mi-juin 2021.